

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Jeudi le 4 juillet 2013, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, Gervais Chamberland, Georges-Henri Duchesnay, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseiller René Desrosiers est absent.

Le poste de conseiller au siège no 6 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

### 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

### 3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 3 juin 2013 tel que lu et présenté.

### 4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

### 5- DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2012

La directrice générale , Louise Boivin, fait le **dépôt du rapport des indicateurs de gestion municipaux** de l'année 2012.

### 6- REDDITION DE COMPTE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – ANNÉE 2012

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que les procédures de **reddition de compte pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2012** ont été effectuées telles qu'exigées et ce, avant la date limite du 30 juin 2013.

### 7- REDDITION DE COMPTE POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DE L'ANNÉE 2012

La directrice générale informe les élus que la **reddition de compte pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2012** a été effectuée le 27 juin 2013 (date limite : 30 juin).

### 8- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

9- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

10- APPROBATION DES COMPTES

2013-07-94

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Michel Paris

Et résolu que le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$44 064.22 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

11- AUTORISATION PAIEMENT FACTURE BPR (PROJET D'ALIMENTATION ET DISTRIBUTION EN EAU POTABLE, COLLECTE, INTERCEPTION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES)

Cet item de l'ordre du jour est annulé.

12- ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE EN FLOCON POUR LES RANGS – HIVER 2013-2014

2013-07-95

**Considérant que** la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a procédé à un appel d'offres par invitation écrite le 14 juin dernier auprès de deux soumissionnaires concernant **l'approvisionnement de chlorure de calcium en flocon**, l'ajout de ce produit au gravier étant nécessaire afin d'obtenir **un abrasif efficace pour les rangs pendant l'hiver ;**

**Considérant que** le résultat des soumissions est le suivant :

Sel Warwick Inc.	414\$ / contenant de 1000 kg
Somavrac	525\$/ contenant de 1000 kg

**Considérant que** la soumission de Sel Warwick est la plus basse conforme à la demande de soumission ;

En conséquence,

Il est proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Gervais Chamberland

**Et résolu** à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc retient la soumission de Sel Warwick et autorise **l'achat de 5 contenants de 1000 kg de chlorure de calcium en flocon 80% - 87%**, pour un total de \$2070 taxes en sus, et incluant le prix du transport.

13- ARROSAGE DU JARDIN COMMUNAUTAIRE

2013-07- 96

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de fournir le service de remplissage du réservoir d'eau pour **l'arrosage du jardin communautaire** selon les besoins des utilisateurs du jardin.

14- RÉSOLUTION AFIN DE DÉTERMINER LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

2013-07-97

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise les travaux de rechargement de gravier suivants sur les chemins municipaux :**

- **Rang 3 Massé à partir de l'intersection de la rue Principale**
  - À 1.8 km: distance de 200 mètres - 20 voyages de gravier (300 tonnes)
  - À 3.7 km: distance de 50 mètres - 8 voyages de gravier (120 tonnes)

- À 4.6 km: distance de 40 mètres - 8 voyages de gravier (120 tonnes)
- À 4.8 km: distance de 80 mètres - 10 voyages de gravier (150 tonnes)

**Total: 370 mètres - 46 voyages (690 tonnes)**

- **Route du Portage (à partir de l'intersection avec le Rang 3 Massé en direction de Ste-Angèle de Mérici)**
  - À 0.1 km: distance de 50 mètres - 6 voyages de gravier (jusqu'au pont) (90 tonnes)
  - À 0.3 km: distance de 100 mètres - 10 voyages de gravier (150 tonnes)
  - À 0.4 km: distance de 30 mètres - 2 voyages de gravier (30 tonnes)
  - À 0.7 km: distance de 300 mètres - 18 voyages de gravier (270 tonnes)
  - À 1.5 km: distance de 130 mètres - 16 voyages de gravier (240 tonnes)

**Total: 610 mètres - 52 voyages (780 tonnes)**
- **Rang 1 Massé (à partir de l'intersection avec la route Massé)**
  - À 1.6 km: distance de 60 mètres - 8 voyages de gravier (120 tonnes)
  - À 2.9 km: distance de 35 mètres - 2 voyages de gravier (30 tonnes)

**Total: 95 mètres - 10 voyages (150 tonnes)**
- **Rang 2 Massé (à partir de l'intersection avec la route Massé)**
  - À 2.1 km: distance de 60 mètres - 8 voyages de gravier (120 tonnes)
  - À 2.6 km: distance de 70 mètres - 9 voyages de gravier (135 tonnes)

**Total: 130 mètres - 17 voyages (255 tonnes)**
- **Rang 4-et-5 Massé (à partir de la route Massé)**
  - À 2.2 km : distance de 60 mètres – 5 voyages de gravier (75 tonnes)
  - À 4.4 km : distance de 40 mètres – 2 voyages de gravier (30 tonnes)
  - À 4.7 km : distance de 50 mètres – 3 voyages de gravier (45 tonnes)
  - À 5 km (face au no civique 456) : distance de 25 mètres – 1 voyage de gravier (15 tonnes)
  - À 5.3 km : distance de 25 mètres – 1 voyage de gravier (15 tonnes)
  - À 6.1 km : distance de 25 mètres – 1 voyage de gravier (15 tonnes)

**Total : 225 mètres – 13 voyages (195 tonnes)**

**Rechargement de gravier des chemins municipaux : Au total, il y a eu 138 voyages de gravier tamisé 0 - ¾ (ou 2070 tonnes) sur une longueur de route de 1430 mètres.**

**15- CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DE LA ROUTE MASSÉ (CONTRAT AVEC LE MTQ)**

2013-07-98

Proposé par Michel Paris  
Appuyé par Gervais Chamberland  
Et résolu à la majorité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte le **contrat d'entretien d'hiver du Ministère des Transports** numéro 6506-13-4531 pour 2013-2014, au montant de 50 500\$, avec une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes; de plus, la municipalité autorise le maire à signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité.

**16- RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE NOUVEAU NOM POUR LE COMTÉ FÉDÉRAL DU TERRITOIRE DE LA MRC DE LA MITIS**

2013-07-99

**CONSIDÉRANT QUE** la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales a suggéré une nouvelle dénomination pour notre comté;

**CONSIDÉRANT QUE** cette circonscription soit Avignon- Matane n'est pas inclusive pour les MRC de La Mitis et de la Matapédia qui seront tout aussi partie intégrante du futur territoire électoral;

**CONSIDÉRANT QUE** le député de notre comté, monsieur Jean-François Fortin, a proposé au comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre la dénomination Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc appui sans réserve cette dénomination qui permet de considérer l'ensemble des MRC sur un pied d'égalité et nous permet de sauvegarder notre identité de MRC de La Mitis;

**CONSIDÉRANT QUE** les acteurs du milieu adhèrent à cette proposition défendue par notre député fédéral, monsieur Jean-François Fortin et saluent le maintien des quatre circonscriptions fédérales dans l'Est-du-Québec.

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc appui sans réserve la dénomination proposée par notre député fédéral, monsieur Jean-François Fortin, soit Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia et le félicite pour son intervention. Par cette même résolution, la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc exprime sa satisfaction face au maintien des quatre circonscriptions fédérales dans l'Est-du-Québec. Copie de cette résolution sera transmise aux personnes suivantes :

- Monsieur Jean-François Fortin, Député fédéral du comté de la Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia;
- Aux quatre MRC : La Mitis, Matapédia, Matane et Avignon;
- Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

**17- VARIA**

**A) DON À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL**

2013-07-100

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire un **don de 70\$ à l'école L'Arc-en-Ciel** afin de contribuer financièrement au dîner de fin d'année des élèves le 19 juin 2013.

**B) DON AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS**

2013-07-101

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire un **don de 100\$ au Club des 50 ans et plus** afin de les soutenir financièrement lors de la soirée organisée à l'occasion du 40e anniversaire du Club.

**C) OFFRE D'ACHAT POUR NIVELEUSE**

2013-07-102

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à la majorité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc dépose une **offre d'achat d'un montant de 4000\$** à la municipalité de Saint-Marcellin pour **l'achat de la niveleuse Champion**, modèle 740 afin d'avoir des pièces de rechange pour notre niveleuse.

**D) POSE DE PLANCHER FLOTTANT**

2013-07-103

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **accepte la soumission** de Quincaillerie Centre-Ville Inc. à Mont-Joli pour la **pose du plancher flottant** dans un local occupé par la municipalité (ancien local de la caisse) et ce, pour un montant de \$1950.80 taxes incluses.

**E) REMISE DU CHAPEAU HONORIFIQUE – JUILLET 2013**

2013-07-104

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc recommande la **remise du chapeau honorifique en juillet 2013 à la municipalité de Saint-Donat** pour la réalisation d'un plan d'action du Comité Jeunesse de Saint-Donat qui

implique les jeunes de la communauté dans plusieurs événements de la municipalité.

**17- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**18- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Michel Paris la fermeture de l'assemblée à 21h10.

---

Maurice Chrétien, maire

---

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière